



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

**C 09/2024**

Vevey, le 3 juin 2024

### **Adaptation du calendrier de révision des planifications communales en aménagement du territoire**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

A l'image de l'adoption, par le Conseil communal, du Plan directeur communal (PDCom) le 1<sup>er</sup> février 2024, ainsi que des Plans d'affectation (PA) « d'initiative privée » *Les Moulins, Avenue Reller* et *Rue de Fribourg* le 14 mars dernier, le travail et les procédures des autres planifications territoriales communales vont également progresser ces prochains mois. Cette communication a pour but de présenter et préciser le calendrier intentionnel de la révision de ces planifications.

#### Plan directeur communal

Le PDCom doit être approuvé par le Conseil d'Etat et entrer en vigueur dans les prochains mois. Une communication sera faite quand celui-ci entrera en force.

#### PA Nord-Ouest et PA Sud

Les enquêtes publiques étaient initialement prévues en juin 2024. Le traitement de sujets spécifiques ayant nécessité une coordination supplémentaire avec le Canton suite à l'examen préalable, l'enquête publique de ces deux Plans d'affectation est repoussée en septembre 2024.

#### PA Nord-Est et PA Vieille-Ville :

Le travail d'élaboration des PA Nord-Est et Vieille-Ville a été initié durant l'automne 2023 suite à l'acceptation d'un crédit d'études par le Conseil communal le 5 octobre. Une démarche à l'intention du public a été intégrée dans le calendrier (soirée d'information et ateliers participatifs) afin d'inclure plus largement la population dans cette démarche. Elle rallonge un peu la phase d'étude de ces PA.

#### Zones réservées (ZR) Nord-Est et Vieille-Ville :

L'enquête publique des ZR a été retardée afin qu'elle coïncide avec le démarrage du travail d'élaboration des PA correspondants.

Cette manière de procéder permet de mieux expliquer la raison d'être des zones réservées : celles-ci sont mises en place le temps de réviser les règles de construction dans les secteurs correspondants.

#### Zone réservée Nord-ouest

Son objectif était d'éviter que des projets entrent en contradiction avec les futures planifications réglementaires. Cette zone réservée prend fin cet été, l'objectif initial étant toutefois préservé par la possibilité offerte à la Municipalité de faire usage de l'article 49 LATC<sup>1</sup> permettant à la Municipalité de refuser « tout permis de construire allant à l'encontre d'un plan, dès l'ouverture

---

<sup>1</sup> L'article 47 LATC pourra également être appliqué avant l'enquête publique. Il produit le même effet que l'article 49.

d'une enquête publique concernant un plan d'affectation. » Il s'agit ici du PA Nord-Ouest dont l'enquête publique est prévue en septembre 2024.

PA Charmontey (site scolaire) :

Un PA est en cours d'étude pour le site scolaire de Charmontey afin de permettre la réalisation d'un nouveau collège et l'agrandissement du collège existant.

PA « Avenue Reller », « Rue de Fribourg » et « Les Moulins »

Ces PA sont en cours d'approbation par la Cheffe du Département. Une communication sera faite quand ceux-ci seront approuvés.

Entrée de Ville Ouest :

Des études préalables sont en cours et une image directrice sera élaborée sur ce secteur (mesure A1.2 du PDCom). Elle sera suivie par l'établissement d'un ou plusieurs Plans d'affectations « d'initiative privée ».

Entrée de Ville Est :

Une image directrice a été élaborée par le propriétaire pour la parcelle de l'ancien Hôpital de la Providence (mesure A1.3 du PDCom) et des négociations sont en cours pour la mettre en œuvre. Afin de développer le quartier, l'établissement d'un Plan d'affectation sera nécessaire car le secteur est inclus dans le périmètre de la zone réservée Nord-Est.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 3 juin 2024

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Yvan Luccarini Grégoire Halter

Membre de la Municipalité délégué : M. Antoine Dormond, Municipal

Annexes :

- calendrier prévisionnel des planifications territoriales communales
- carte du découpage des secteurs de planification

# VEVEY - ORGANISATION DES PLANIFICATIONS TERRITORIALES - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

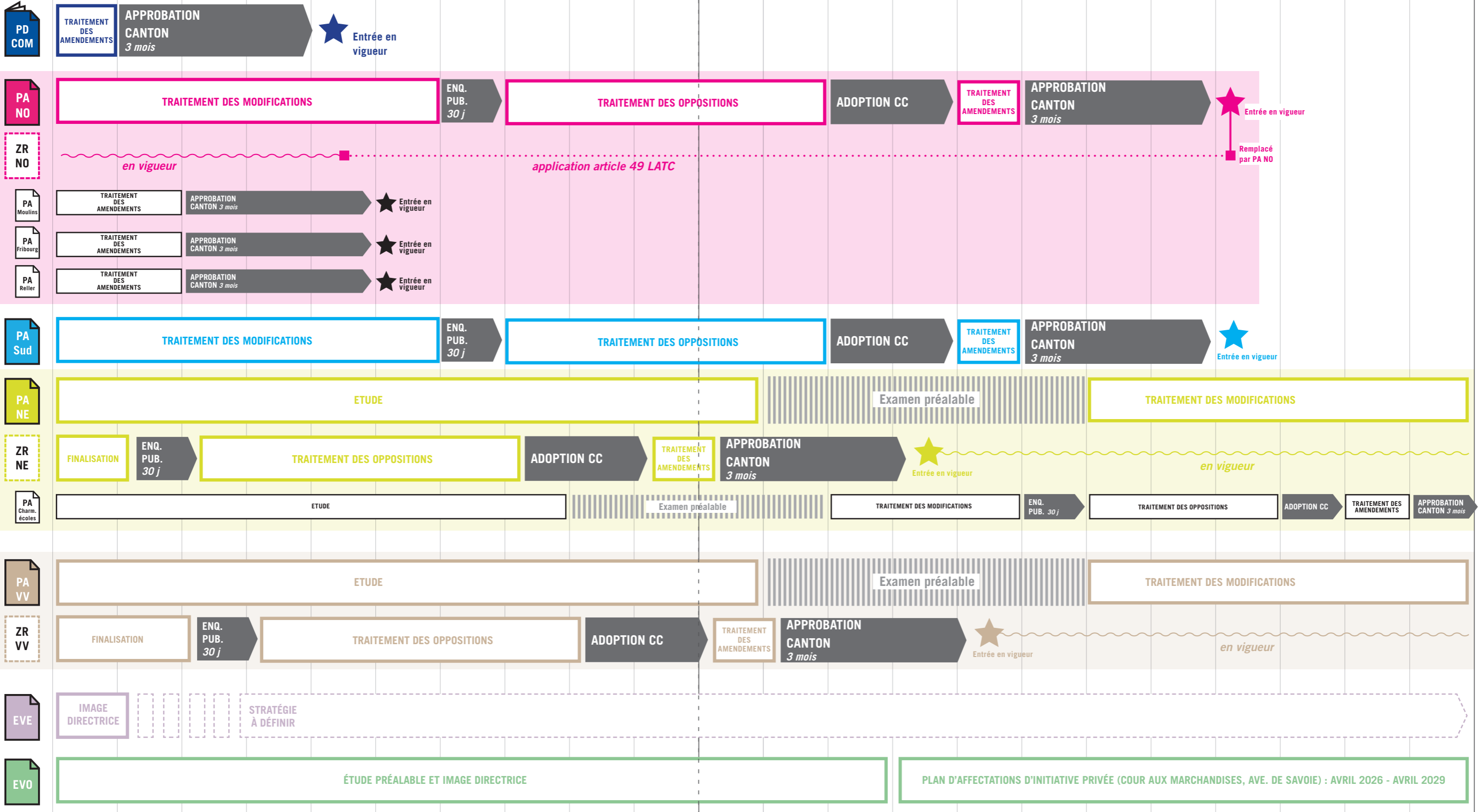
urbaplan



2024

2025

mars avril mai juin juillet aout sept. oct. nov. dec. janv. fev. mars avril mai juin juillet aout sept. oct. nov. dec.



Légende :

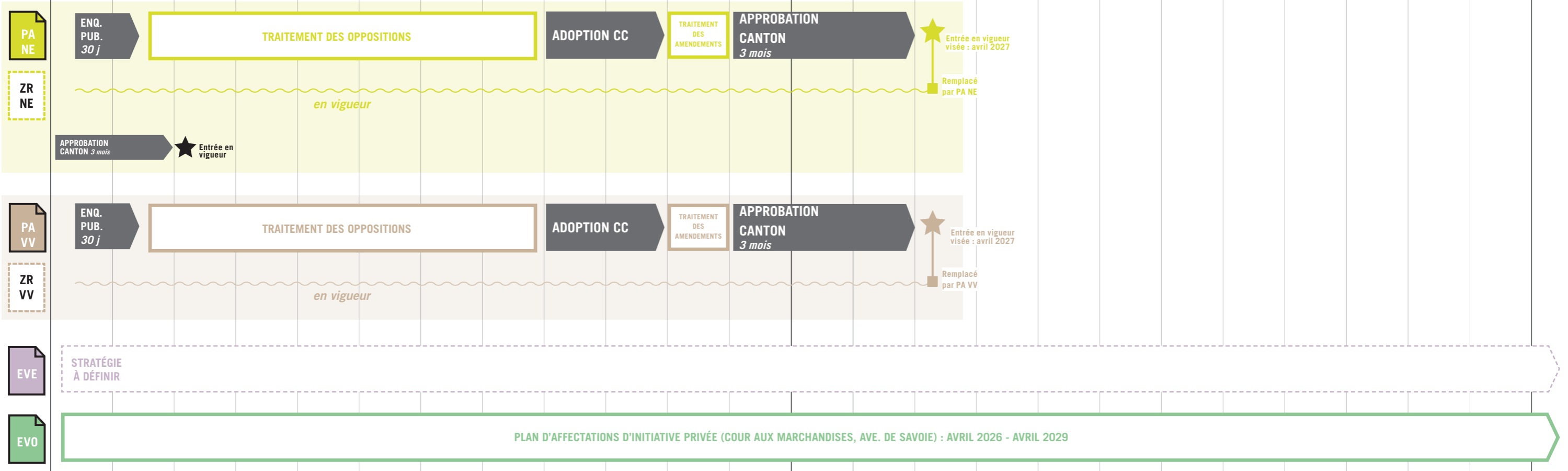
PA : Plan d'Affectation  
 PDCOM : Plan Directeur Communal  
 ZR : Rone réservée

# VEVEY - ORGANISATION DES PLANIFICATIONS TERRITORIALES - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2026

2027

janv. fev. mars avril mai juin juillet aout sept. oct. nov. dec. janv. fev. mars avril mai juin juillet aout sept. oct. nov. dec.



Légende :

- PA : Plan d'Affectation
- PDCoM : Plan Directeur Communal
- ZR : Zone réservée

URB - 2024

Carte du découpage des secteurs de planification

